

TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE GRAMINÉES
D'AFRIQUE TROPICALE.

Par Geneviève MIMEUR.

Parmi les graminées indéterminées d'Afrique tropicale de l'Herbier du Muséum national d'Histoire naturelle nous avons trouvé :

1° Une graminée appartenant à la tribu des Panicées, que les caractères suivants permettent de rapporter au genre *Sacciolepis* Nash : panicule contractée spiciforme, épillets solitaires, non supportés par involucre de soies.

Sacciolepis arenaria sp. nov.

Gramen annuum arenatum — radices longissimae usque 50-60 cm, graciles, culmi 20 cm alti, non in cristis, 2 (vel 3) nodes, rigidae, pilosi, teretes. Base folii in rosa. Vaginae laminaeque pilosissimae, molles, nervosae longitudinale — non ligulae — Fictae spicae, cylindratae, densae, 1-5 cm longae, 4-6 mm latae, villosissimae, virides vel sub-albidae. Pedicelli spicularum in disco ad apicem, veluti. Spiculae solitariae, flos inferior sterilis, superior fertilis, oblongae, non compressae sed globosae. Gluma inferior 1/3-1/2 longa quam spicula, 3-5 nervae, pillosa. Gluma superior tam longa quam spicula 2-3 mm, 5 nervae, cum setis in nervis et in oris.

Glumella prima floris sterilis, similis forma glumae superioris, cum setis.

Glumella secunda floris sterilis, membranacea, reducta.

Glumella prima et secunda floris fertilis tam longa quam spicula, alba, polita, non hyalina, indurata.

Cette espèce est une Sacciolepide typique et constitue un exemple d'une espèce biologiquement très différenciée. En effet, les conditions écologiques dans lesquelles croît ce *Sacciolepis arenaria* sont remarquables : il s'agit d'un échantillon recueilli aux abords de la plage de Mossamedès (par GRUVEL, 1910, Angola). Cette Graminée très velue, présente un port ramassé, possède des feuilles nombreuses à la base et des racines minces et très longues (jusqu'à 60 cm.) qui s'enfoncent profondément dans le sable pour puiser l'eau indispensable à l'individu et assurer sa fixation. Ces particularités qui caractérisent une plante psammophyte, halophyte montrent une forme biologique exceptionnelle dans le genre, connu jusqu'alors pour sa situation dans les lieux frais et humides ou même dans l'eau.

2° Une Graminée appartenant à la tribu des Chloridées, que les caractères suivants permettent de rapporter au genre *Chloris* Sw. :

épillets à une fleur fertile, plusieurs fleurs stériles au-dessus, épis digités.

Chloris parva sp. nov.

Gramen annuum, 15 cm altum, gracilis, in parvis cristis. Culmi erecti, gracillimi, teretes, simplices 2-4 nodes, glabri, laeves, leviter geniculati vel non. Foliorum vaginae glabrae, lacves tam longe quam internodes. Ligulae membranaceae, truncatae, brevissimae. Laminae planae vel siccitate volutae, rigidae, laeves, nervia media prominens, glabrae, acutae. Inflorescentia leviter exserta e spatha simile folia. Spicae 2-4 natae, 2-3 cm longae, gracillimae, strictae. Rachis cum setis, gracillima. Spiculae sessiles, oblongae apressae, 4 aristatae, a latere compressae, brunneae. Callus basi ciliatus. Glumae breviores spiculae, carinatae minute scaberulac, membranaceae; superior brevior quam inferior, non cadentes. Flos inferior ♂. Lemma brunnea indurata, leviter carinata, aristata : lemma circiter 3 mm, arista circiter, 6 mm. Apice lemma cum setis in oris. Palea brunnea, non aristata, cum setis apice. 3-4 flores steriles, reductae in 3-4 lemmis. Lemma floris sterilis similis lemma floris fertilis sed parva, tam longa, aristata.

Cette espèce, bien caractérisée est une petite Graminée du Sénégal, rapportée par M. le Dr TALMY en 1880 et déposée à l'herbier du Muséum national d'Histoire naturelle sous le n° 86.

3° Une Graminée appartenant à la Tribu des Andropogonées, sous-tribu des *Andropogonastreae*, et que les caractères suivants permettent de rattacher au genre *Andropogon* : Racèmes disposés en panicules lâches, à spathe distantes les unes des autres, pas de paires d'épillets homogames.

Andropogon pseudauriculatus sp. nov.

Perennis, circiter 50 cm alti, culmi graciles, teretes, erecti, glabri, simplices 2-4 nodes. Vaginae glabrae, laeves, nervosae longitudinale, 2 lanceolatis auricularis in ore perfecta, auriculae 1-2 mm longae, conjonctae (vel non) ligula, distincte scariosa, 1-2 mm. longa. Laminae usque 15 cm longae, 2-3 mm latae, medio longitudinale plicatae, base angustae, deinde leviter dilatatae, deinde in finem cacuminis acutis desitae, nervosae longitudinale, laeves.

Panicula laxa. Racemi 4 cm longi, 0,5 cm lati, longe pedunculati, solitari vel bini, compressi laterale, una facie veluti. Rachis internoda 2-3 mm. longa, a dorso convexa, facie concava veluta, margine ciliata; apice in cupula asymetrica, a dorso 7 mm longa quia in 2 auriculatis appendiculata, facie 5 mm longa, quia non appendiculata. Pedicelli 3 mm longi a dorso convexi, facie concavi, veluti, laterale longe auriculati, auriculae 3 mm longae. Spiculae sessiles 7 mm × 3 mm, callus leviter barbatus, 1 flos ♂. Gluma inferior 2 crenata, truncata non bifida, glabra cum, sulcus cum setis, dorsale compressa, cartacea, sine nervosae apparentes. Gluma superior laterale compressa, formae navicularis, uni-crenata, veluta, aristata brevis. Lemma membranacea, hyalina, bifida, arista usque 3 cm longa, columna usque 1,5 cm,

geniculata. *Palea membranacea*. *Spiculae pedicellatae* ♂ *vel neutrae elliptico-oblongae* 2 mm × 7 mm. *aristatae*. *Glumae una-carenatae (caerena ciliata)*, *aristatae in Setis usque 4 mm longae, lemma paleaque membranacea, hyalina*.

Très affine de *Andropogon auriculatus* Stapf, cette espèce s'en différencie malgré tout nettement :

1° PAR LES TAILLES DES DIVERS ORGANES : *A. auriculatus* Stapf atteint 1 m. 50, les auricules des gaines ont de 4 à 10 mm., les feuilles jusqu'à 30 cm. de long sur 8 mm. de large tandis que *A. pseudauriculatus* atteint 60 cm., les auricules 1-2 mm. et les feuilles 15 cm. de long sur 2 mm. de large.

2° PAR DES CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES : les racèmes de notre espèce sont soit par paires, soit solitaires à l'extrémité des ramifications, tandis qu'ils sont toujours par paires chez *A. auriculatus* : les glumes inférieures des épillets sessiles sillonnées chez les deux espèces sont chez *A. auriculatus* membraneuses dans le sillon qui n'est cilié que dans sa partie inférieure tandis que chez *A. pseudauriculatus* la glume est partout chartacée et les cils sont sur presque toute la longueur du sillon.

Enfin la glume supérieure de l'épillet sessile est très différente chez les deux espèces : bicarénée chez *A. auriculatus* et ciliée sur les bords ; elle est uni-carénée et aristée, nettement en forme de proue et comprimée latéralement chez *A. pseudauriculatus*.

Notons enfin que dans notre espèce les deux glumes semblables des épillets pédicellés sont terminées par une fine et relativement longue soie.

Cette graminée appartient à la collection Vuillet déposée au Muséum et portant le n° 461. Elle fut récoltée dans le Haut-Sénégal et au Niger. L'échantillon porte l'indication suivante : Koulouba, 20 sept. 1908.

Laboratoire d'Agronomie coloniale du Muséum.